

PROGRAMME AUTOMNE 2024

COURS DE RESPONSABLE D'ETABLISSEMENT PUBLIC		DATES
MODULE 1A		PRESCRIPTIONS D'HYGIENE ET DE SECURITE <i>GS : Loi sur les établissements publics</i>
		56 LECONS
1A.1	Législation sur les denrées alimentaires	17 septembre
1A.2	Produits alimentaires / hygiène	18 et 19 septembre
1A.3	Achat, stockage, entretien, nettoyage, gestion des déchets en cuisine et au service	BM : 23 et 24 septembre CS : 25 septembre
1A.4	Sécurité au travail (certificat de personne de contact / PCST)	3 septembre
Examen du module 1A		8 (matin) octobre
MODULE 1B		DROIT DES ETABLISSEMENTS ET PREVENTION <i>GS : Loi sur les établissements publics</i>
		20 LECONS
1B.1	Loi cantonale sur les établissements de la restauration et de l'hôtellerie	30 septembre
1B.2	Loi fédérale sur l'alcool	1 ^{er} (matin) octobre, matin
1B.3	Prévention des incendies	4 (après-midi) septembre
1B.4	Prévention de l'alcoolisme	4 (matin) septembre
1B.5	Prévention de l'alcoolisme au volant	
1B.6	Prévention de la toxicomanie	
Examen du module 1B		8 (matin) octobre
MODULE 4		DROIT DU TRAVAIL, ASSURANCES SOCIALES, CONNAISSANCES DU DROIT CONNAISSANCES DE BASE EN COMPTABILITE <i>GS : Droit</i>
		72 LECONS
4.1	Droit du travail	26 et 27 août
4.2	Police des étrangers, lutte contre le travail illicite	2 (après-midi) septembre
4.3	Décomptes de salaires et assurances sociales	28, 29 et 30 (matin) août
4.4	Connaissances de droit / Contrats	19 et 20 août
4.5	Connaissances de base en comptabilité	21 et 22 août
Examen du module 4		10 (matin) septembre

Les cours se déroulent à la Division artisanale du CEJEF, rue de la Jeunesse 32, à 2800 Delémont.